

Institut Teccart

Une 60e année célébrée en technologie Soixante ordinateurs portables offerts gratuitement à de nouveaux étudiants

L'institut Teccart fête cette année son 60e anniversaire, six décennies de prestige et d'innovation en matière d'éducation et de développement de l'enseignement technique dans les domaines des nouvelles technologies de l'information. Pour célébrer sa grande contribution dans la formation des générations de technologies de l'électronique, des télécommunications et de l'informatique, l'Institut Teccart en collaboration avec la fondation Teccart, offre gratuitement à ses nouveaux étudiants de la session d'automne 2005, soixante ordinateurs portables «Toshiba A3».

Cette manière de célébrer son soixantième anniversaire, traduit l'esprit Teccart qui met son étudiant au cœur de ses préoccupations pour en faire le meilleur finissant, le mieux outillé et le plus qualifié.

L'institut Teccart est un collège privé subventionné spécialisé depuis 1945, à l'affût des nouvelles technologies de l'information, de l'électronique, des systèmes ordinés, des télécommunications et de la réseautique.

Chronique

Comment financer les études de mes enfants ?

Par : Richard Bolduc, BAA, GPC, FICVM
Tel : (514) 350-2874
Bolduc@vmbll.ca

Les frais de scolarité au Québec sont parmi les plus raisonnables au pays. Toutefois, s'il faut en croire le gouvernement, il semble que cette période tire à sa fin. En effet, tout indique que des hausses sont à prévoir dans l'avenir et qu'il faudra supporter davantage les coûts reliés à l'éducation. Aujourd'hui, deux tiers des emplois disponibles requièrent un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Selon des prévisions, les dépenses relatives aux études augmenteront plus rapidement que la plupart des autres biens et services. Il en coûtera en moyenne plus de 120,000\$ d'ici une quinzaine d'années pour compléter une formation postsecondaire. Il existe toutefois deux solutions afin de financer les études de vos enfants : le compte en fiducie et le régime d'épargne-étude. Avec un peu de planification et de discipline, il demeure possible d'assurer à vos enfants l'accès à des études supérieures. Mais lequel choisir?

Dans le cas d'un compte en fiducie, il s'agit d'un compte de placement que l'on établit pour déposer des sommes en vue des besoins futurs d'un enfant. Ce type de compte comporte des dispositions fiscales

avantageuses. Vous donnez de l'argent à votre enfant pour fin d'investissement et les dividendes et intérêts sont imposés à votre nom, alors que les gains en capital sont imposés au nom de votre enfant. Le principal avantage est que votre enfant se trouve dans un palier d'imposition très faible si ce dernier n'a pas d'autres sources de revenus. C'est pourquoi il est préférable de concentrer vos placements dans des titres qui procureront des gains en capital. Ce type de compte est généralement recommandé si vous commencez à épargner tardivement, puisqu'il n'y a aucun plafond de cotisation contrairement au REE. Il permet de mettre des sommes plus importantes et ce, plus rapidement.

Dans le cas d'un régime épargne études, vous pouvez investir un maximum de 4000\$ par année par enfant jusqu'à concurrence d'un maximum à vie de 42,000\$. Un des avantages importants du régime est que le gouvernement verse automatiquement dans le régime une subvention pour toute cotisation faite par le souscripteur (i.e. un parent ou un grand-parent). Cette subvention équivaut à 20% de la cotisation du souscripteur, jusqu'à con-

currence de 400\$ par année par enfant. De plus, bien que les cotisations ne soient pas déductibles du revenu imposable, le capital à l'intérieur du REE fructifie à l'abri de l'impôt. Ce type de compte est généralement recommandé dans la mesure où vous commencez à épargner très tôt dans la vie de votre enfant et ce, afin de maximiser le rendement composé à l'abri de l'impôt et des versements de subvention du gouvernement dans le régime. De plus, aucune déclaration annuelle n'est requise jusqu'à ce que des retraits soient effectués.

Si vous êtes incertain quant au meilleur véhicule pour financer les études de vos enfants, consulter un conseiller en placement. Ce dernier pourra être en mesure de vous répondre et vous guider en fonction de vos propres besoins et votre situation personnelle.

M. Bolduc est conseiller en placement auprès de Valeurs mobilières Banque Laurentienne. Il a œuvré à titre de chef de la conformité auprès de l'ACCOVAM, un organisme voué à la protection des épargnants.

NUITS DE MOSAÏQUE
Restaurant Libanais et Marocain

ترقبوا الاسبوع القادم المذاق بجملة سبارو (أبو العبد)
الامكان محدودة والحجز ضروري
أجمل اللذات الشرقية كل جمعة وسبت واحد
مع سيزار مجبر ومضاجأة فنية كل سبت واحد
وصلة من الرقص الشرقي

Parking Interieur (Gratuit)

12383 Lachapelle, (corner 5995 Gouin W.)
www.nuitsdemosaïques.com

514 334-5777
514 581-6909